

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 13

Le neuf Novembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie-Françoise, la plus âgée des membres du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation du conseil municipal : le 03 Novembre 2022

Etaient présents : Mme GAUME Marie-Françoise - M. NERON Pascal -M. GAUDARD Bernard, – Mme CORNET-MONAT Béatrice - M. PROVOST Eric – Mme CUISSET Betty - M. ALLEGRE Jean-Marc - Mme MOUILLER Annie – M. BELOT Jean-Luc –Madame NERON Sylvie - Monsieur GUICHERD Cyril – Mme BASSOT Christine – ROUCHON Dominique.

Etaient excusés : Monsieur LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à Monsieur GUICHERD Cyril,
Madame TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à Madame GAUME Marie-Françoise

Ils ne prennent pas part au vote

Secrétaire de séance : Monsieur ROUCHON Dominique

OBJET : CREATION DU POSTE D'ADJOINT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-7-2,

Considérant que, dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après un appel de candidature, la liste de candidat est la suivante :

Liste de Monsieur NERON Pascal

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	13
A déduite (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	:	1
Reste pour le suffrages exprimés	:	12
Majorité absolue	:	7

La liste NERON Pascal ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjoint au maire et immédiatement installé :
M. NERON Pascal.

La liste ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élu en qualité d'adjoint au Maire dans l'ordre du tableau :
M. NERON Pascal.

L'intéressé est déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

Le Secrétaire de Séance,

ROUCHON Dominique

Fait à Villemontais, 09 Novembre 2022

Le Maire,

GAUME Marie-Françoise

